



Syndicat de la juridiction
administrative



USMA
Union Syndicale
des Magistrats Administratifs

COMMUNIQUÉ

Le SJA et l'USMA se joignent à la Fédération européenne des juges administratifs (FEJA) pour dénoncer l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

L'agression commise par la Russie a été condamnée par l'assemblée générale des Nations Unies comme une violation flagrante de la charte des Nations Unies et des principes généraux du droit international. Elle porte également une atteinte systémique aux droits et libertés protégés par la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, auxquelles adhèrent la Russie et l'Ukraine, tout comme l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne.

Elle menace les valeurs démocratiques fondamentales de tous les Etats européens et l'Etat de droit en Europe.

Nous exprimons notre pleine solidarité avec le peuple ukrainien et avons une pensée particulière pour nos collègues ukrainiens.

Nous soutenons avec force le règlement pacifique des différends comme seule solution légitime.

STATEMENT

SJA and USMA, the two French administrative judges' unions, join the Association of European Administrative Judges (AEAJ) to denounce the invasion of Ukraine by Russia.

The aggression committed by Russia has been condemned by the General assembly of the United Nations as a blatant violation of the Charter of the United Nations and the general principles of public international law. It leads to a systemic breach of the rights and freedoms protected by the European convention on Human Rights, to which Russia and Ukraine adhere, as do all the member States of the European Union.

It threatens the core democratic values of all European states and the rule of law in Europe.

We express our full solidarity with the Ukrainian people and have a special thought for our Ukrainian colleagues.

We strongly support the peaceful settlement of disputes as the only legitimate solution.